

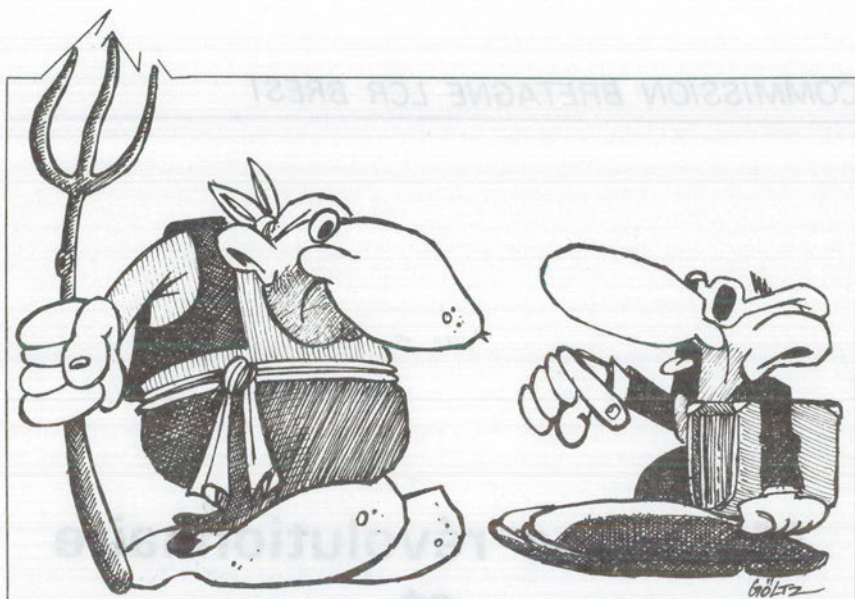
Marxisme révolutionnaire et minorités nationales

Cet article ayant été rédigé en janvier 1976, il ne prend pas en compte les événements et contributions survenus depuis.

La question des régions et nationalités opprimées a, au cours des dix dernières années, prit rang de problème politique majeur dans la plupart des pays capitalistes européens. Ce n'est pas que cette question soit nouvelle : dans la plupart des cas, elle a été posée dès le début de ce siècle par des mouvements culturels ou politiques qui ont assuré jusqu'à ce jour la permanence des revendications régionalistes ou nationalistes.

Mais c'est cependant dans la situation de crise globale de domination politique, que connaissent les bourgeoisies européennes depuis les grands ébranlements survenus autour du Mai 68 français, que la question des minorités a pris le caractère explosif qu'elle revêt aujourd'hui au point de nourrir des formes de lutte qui sont parmi les plus violentes que doivent affronter les Etats bourgeois, et de constituer l'une des lignes de force majeures de la crise sociale et politique du capitalisme européen.

Confrontée aux mouvements et pratiques politiques qui sont apparus autour de cette question des minorités, l'extrême-gauche révolutionnaire tarde à élaborer des réponses adaptées. Habitée et préparée à traiter par priorité les formes les plus directes et transparentes de la lutte des classes, elle éprouve des difficultés d'orientation devant des problèmes (ce fut le cas



également de l'oppression des femmes) qui ne peuvent être, ni directement ni exclusivement, rapportés aux rapports de production, et nécessitent pour leur intégration à la lutte anti-capitaliste, une élaboration théorique pour laquelle les classiques du marxisme ne nous ont légué que des ébauchés insuffisantes.

Certes, l'attitude de méfiance et d'ignorance qui prévalait dans l'extrême-gauche à ce sujet a été, pour une part, dépassée au cours de ces dernières années. L'évolution interne des mouvements régionalistes et nationalistes qui ont d'eux-mêmes et sous l'impact des conditions objectives de leurs luttes, évolué vers des références de plus en plus anti-capitalistes ; la répression que leur ont valu, de la part des Etats bourgeois, les formes de lutte radicales qu'ils ont employées ; l'isolement dans lequel le mouvement ouvrier traditionnel a voulu les laisser, tous ces facteurs ont finalement suscité entre ces mouvements et l'extrême-gauche révolutionnaire un processus de rapprochement et de confrontation qui met aujourd'hui à l'ordre du jour un véritable débat sur le fond de ces problèmes.

Au-delà de la solidarité contre la répression, au-delà des interventions communes dans le soutien aux luttes ouvrières ou dans les luttes contre les implantations militaires et nucléaires, au-delà d'une commune réprobation du fétichisme de « l'unité nationale » (qui pénètre de larges franges du mouvement ouvrier), il faut en effet avancer et accéder au niveau programmatique, où doit se faire l'intégration des luttes des minorités aux luttes d'ensemble contre le capitalisme et l'Etat bourgeois.

A ce stade apparaît un blocage qui risque, s'il n'est pas surmonté, de compromettre le processus, pourtant riche de promesses, de rencontres politiques entre l'extrême-gauche et les avant-gardes des minorités. Ce blocage a trait au caractère national des problèmes posés par les minorités

opprimées ; et l'état actuel — à vrai dire embryonnaire — de l'élaboration de la LCR sur ces questions nous semble à l'évidence en porter la marque. Tant les articles parus dans *Rouge* au moment des affrontements en Corse que les articles de P. Allières dans les *Cahiers Occitanie Rouge* qui paraissent avoir valeur de référence pour la direction de la LCR témoignent en effet d'une volonté délibérée de faire autant que possible **l'économie de la caractérisation des problèmes des régions et minorités en terme d'oppression nationale.**

Ainsi un article paru dans *Rouge* (1) sous un titre surprenant si on le compare au contenu, se proposait de rendre compte de la situation des « régions » « sans qu'il soit besoin de revaloriser l'histoire passée de nationalités opprimées » et évitait, de fait, toute référence à l'oppression nationale. De même un article précédent contenait l'affirmation qu'à la différence de la question corse, les questions bretonne et occitane n'avaient pas de contenu national (2).

Il y a bien, pourtant, de la part des auteurs de ces articles, prise en considération des divers éléments constitutifs du problème ; ils situent correctement le rôle du **développement inégal** capitaliste dans la formation du sous-développement économique des minorités, et ses conséquences sur leur formation sociale ; ils prennent en compte l'existence de l'oppression culturelle qui se traduit notamment par l'étouffement des langues minoritaires.

Mais leur analyse se borne à juxtaposer ces deux aspects du problème (sous-développement et oppression culturelle) sans admettre ce qui en fait l'unité politique qui réside à notre avis dans une situation globale d'oppression nationale.

Nous avons pour notre part, travaillant sur le problème breton auquel nous sommes confrontés, retenu au début de notre recherche une telle caractérisation éclatée de la situation de la Bretagne : sous-développement plus oppression culturelle. L'approfondissement de notre démarche nous a peu à peu amenés à penser que semblable analyse manquait l'essentiel et s'arrêtait là précisément où le problème revêt son importance politique, là où peut se révéler son potentiel subversif qui réside dans le réveil d'une nationalité dissidente de la Nation bourgeoise française. Nous sommes arrivés à la conclusion que seule la reconnaissance du fait national en Bretagne pouvait fournir la médiation nécessaire à la politisation des luttes sociales et culturelles qui s'y déroulent et le cadre efficace de leur convergence contre l'Etat bourgeois. La lutte séparée contre le sous-emploi d'une part et le sort fait à la culture d'autre part est en effet de peu d'intérêt politique : elle n'ouvre que la perspective de mots d'ordre partiels et de luttes démocratiques cloisonnées. La prise en compte globale de l'oppression

(1) *Rouge* n° 320 du 31-10-75 : « Minorités nationales... défaire la Nation » (P.A.).

(2) *Rouge* n° 313 du 10-9-75 : « Sur la question corse : le contenu national » (D.B.).

nationale, par contre, intégrant ses aspects économiques, politiques et culturels, permet de lier les luttes sur les divers terrains et d'assurer leur convergence sur la cible de l'Etat-nation dans la perspective de sa destruction avec un impact global démultiplié par rapport à la force de chaque combat séparé, ou de références anti-capitalistes abstraites.

Parvenus à cette analyse, la question se posait à nous de comprendre les raisons qui retiennent nombre de marxistes révolutionnaires de s'engager, autrement qu'à reculons, dans la reconnaissance comme tel du problème des minorités nationales. Une fois la part faite des données circonstancielles des dernières années : priorités de l'après-Mai, dangers de l'adaptation spontanéiste à toutes les révoltes, errements nationalistes de certains courants politiques des minorités, restait une explication essentielle qui se situe au niveau théorique : le seul outil dont disposaient les révolutionnaires pour comprendre ce à quoi ils étaient confrontés dans les minorités, à savoir l'analyse « classique » de la question nationale produite par le marxisme, fin XIX^e siècle et début XX^e, n'est pas, tel quel, utilisable pour comprendre et répondre aux phénomènes d'oppression nationale qui existent aujourd'hui dans les pays capitalistes avancés.

La « tradition » marxiste dans l'analyse de la question nationale

Une tradition théorique d'analyse de la question nationale s'est en effet imposée dans le mouvement ouvrier, à partir, d'une part, de bribes théoriques et d'écrits de circonstance à caractère journalistique de Marx et d'Engels, et, d'autre part, pour l'essentiel, de l'élaboration de Lénine.

Il n'est pas possible d'étudier ici dans le détail comment cette tradition s'est formée, puis figée jusqu'à donner naissance à un certain nombre de présupposés idéologiques qui font aujourd'hui obstacle à une appréhension correcte des questions nationales dans les pays capitalistes avancés. Mais il faut cependant tenter d'en faire apparaître les principales limites, qui se situent, à notre sens, à deux niveaux : d'une part une analyse réductionniste du fait national, qui se trouve en général assimilé à la forme que lui donne la bourgeoisie dans son Etat-nation, d'autre part, et par voie de conséquence, des réponses politiques et des tactiques qui maintiennent le prolétariat en position d'extériorité par rapport aux luttes nationales.

Avant d'examiner davantage l'une ou l'autre de ces limites, il faut noter que, si elles trouvent des points d'ancrage dans l'œuvre de Marx ou de Lénine, du fait des manques ou des simplifications que l'on peut y relever, la responsabilité en incombe, pour l'essentiel, au marxisme déformé et inachevé (3) produit ultérieurement dans le cadre de la II^e Internationale puis de la III^e Internationale stalinisée. Un corps de doctrine

(3) J.-M. Vincent : « Le marxisme déformé et inachevé » post-face à *Philosophie et politique* de L. Coletti (éditions Galilée).

éteinte et marquée par un aplatissement économiste encore mal mesuré de la pensée de Marx, s'est en effet progressivement imposé, aux dépens du projet de critique vivante et radicale de l'ensemble des rapports sociaux que Marx avait initié sans pouvoir en approfondir tous les aspects comme il le fit pour les rapports de production. Et pas plus que Lénine ne parvint à le faire totalement dans sa confrontation à Bernstein et Kautsky, les révolutionnaires d'aujourd'hui n'arrivent encore à se défaire complètement des pesanteurs économistes ou mécanistes dont nous retrouvons la marque dans l'analyse des questions nationales.

Une première limite dans l'analyse marxiste classique du problème national est décelable au niveau même de la définition du fait national. Dans son article « Question nationale et question régionale » (4), Paul Allié souligne l'originalité de la position de Lénine « évitant de définir positivement la Nation, pour mieux en saisir les conséquences de l'oppression historique, économique et culturelle ». On n'en finirait pas de faire l'inventaire des textes dans lesquels des marxistes révolutionnaires sacrifient à cette tradition théorique d'analyse « en négatif » du fait national, réduit par eux au rang de reflet superstructurel des rapports de production capitalistes.

Ainsi, à titre d'exemple parmi les plus intéressants : « La nation est le produit de la lutte d'une classe précise, à savoir la bourgeoisie moderne... » (5), « la constitution des nations modernes est dans une large mesure le corollaire de la montée du capitalisme (...) elle en constitue le reflet superstructurel principal... » (6). Ou encore, sous la plume d'A. Pannekoek, sous une forme beaucoup plus abrupte et mécaniste : « Le fait national n'est qu'idéologie bourgeoise qui ne prend pas ses racines dans le prolétariat et qui, pour cette raison, disparaîtra à mesure du développement de la lutte des classes (...). Le fait national n'est pas seulement une apparition passagère dans le prolétariat, mais il constitue, comme toute idéologie bourgeoise, une entrave à la lutte des classes dont la puissance préjudiciable doit être dans la mesure du possible éliminée » (7).

De telles définitions, dont nous savons bien qu'elles n'ont pas conduit leurs auteurs à des conclusions politiques identiques, ont cependant en commun la réduction/assimilation du fait national à la forme que lui a donnée la bourgeoisie de l'Etat-nation. Elles traitent de la Nation comme d'une réalité homogène et monolithique, au sein de laquelle les concepts de nationalité, Nation, Etat-nation, nationalisme font figure de synonymes.

(4) « Question régionale et question nationale », *Cahier Occitanie Rouge*, n° 0.

(5) E. Mandel : « Nationalisme et lutte de classe », débat avec M. Rodinson, dans *Partisans*, mai-août 71, p. 48.

(6) E. Mandel : « Question nationale et luttes de classes dans les pays impérialistes », *Contradictions*, n° 3, janvier-juin 1973, p. 35.

(7) A. Pannekoek : « Luttes de classe et Nation » reproduit dans *Les marxistes et la question nationale*, par G. Haupt, M. Lowy, G. Weill, Maspéro, p. 299.

Il est à noter que les réformistes, sociaux-démocrates puis stalinien, dans leur entreprise de récupération des idéaux nationaux et patriotiques de la bourgeoisie, utilisent les mêmes concepts en se bornant à en inverser la connotation politique : la Nation, condamnée par les marxistes révolutionnaires comme étant dans sa globalité instrument de la bourgeoisie, se trouve tout aussi globalement érigée par les réformistes au rang d'enjeu et référence positifs de la lutte de classes.

Des recherches développées ces dernières années (8), reprenant le fil conducteur des analyses, intéressantes quoique non dépourvues de confusion, d'Otto Bauer (9), ont apporté des approches moins mécanistes et simplificatrices du fait national. Elles ont fait apparaître que l'usage courant du mot *nation* fait référence en réalité à deux ordres de *signification* très différents dont l'un se situe effectivement au niveau de la « superstructure » : il s'agit de ce que l'on appelle la *nationalité*, en tant que communauté de culture et d'histoire, qui peut être dotée ou pas d'une expression étatique.

La distinction de ces deux niveaux est d'une grande importance, car si l'Etat-nation appelle les caractéristiques négatives dont nous avons parlé ci-dessus, en tant qu'il est l'expression même des besoins de la domination de classe de la bourgeoisie, la nationalité au contraire ne peut être analysée comme « reflet superstructurel » du mode de production capitaliste.

Lorsqu'Ernest Mandel affirme ci-dessus que « la constitution des nations modernes est pour l'essentiel, le corollaire de la montée du capitalisme », on ressent l'absence de cette distinction, et, en définitive, son affirmation laisse sans réponse la question de la définition de la Nation : il parle des « nations modernes »... et les autres ? Il précise « pour l'essentiel »... et pour le reste ? Et le manque est plus net encore quelques phrases plus loin dans le même texte quand il écrit que la jeune bourgeoisie « s'empare » de l'idée nationale (10). C'est donc que l'idée nationale préexistait au projet national étatique de la bourgeoisie. Mais n'était-ce qu'une idée ? Il paraît incontestable, à la simple observation de l'histoire européenne par exemple, que les Etats-nations modernes ne se sont pas constitués en terrain neutre de toute réalisation nationale ; les communautés qui préexistaient, quelle que fut leur forme politique, avaient atteint une homogénéité et un degré d'organisation économique, politique, culturelle qui empêchaient de les considérer comme de simples ethnies. L'entreprise politique de la bourgeoisie ascendante n'a pas été de créer les nationalités, mais d'opérer parmi celles qui étaient déjà en place une sorte de tri. Certaines de ces

(8) La revue *Pluriel*, créée l'an dernier, se propose, suivant une approche qui nous paraît très intéressante, une recherche scientifique sur l'ensemble des « faits de relation » et plus particulièrement le fait national. (*Pluriel*, Cedrasemi, 6, rue de Tournon, 75006 Paris.)

(9) *Les marxistes et la question nationale*, op. cit., p. 230-273 et *Pluriel*, n° 1, p. 37-51.

(10) Cf., sur ce point les commentaires de C. Scalabrino dans son article « Nation et reproduction sociale », dans *Pluriel*, n° 3, p. 77.

nationalités seront érigées par leur bourgeoisie en Etat-nation, leurs caractères propres seront reconnus et renforcés en même temps que dévoyés et déformés par la classe dominante et l'idéologie nationaliste qu'elle diffusera... D'autres nationalités, au contraire, dotées de bourgeoisies plus faibles, ne pourront être constituées en cadre politique bourgeois distinct, seront absorbées et feront l'objet d'une tentative de destruction systématique de leurs caractéristiques propres.

Il faut donc reconnaître, en arrière-plan de l'Etat-nation, un autre concept qui en est largement indépendant : celui de nationalité qui désignerait la communauté de culture d'un peuple, déterminée par des conditions d'existence matérielle et une histoire identique. Ainsi définie, la nationalité ne peut bien sûr être considérée comme neutre au regard de la lutte des classes : elle en porte à tout instant la marque ; mais il n'empêche qu'elle comporte également des éléments tels que la langue, des « savoir-faire » d'ordre technique ou économique acquis par l'expérience, une subjectivité collective à structure originale, qui sont spécifiques des rapports particuliers à un peuple, à sa situation matérielle et ont, en tant que tels, vocation à s'épanouir bien au-delà de l'abolition des actuels rapports de domination de classe.

Que le terme de Nation puisse renvoyer à ces significations diverses n'a été qu'entre-aperçu par les marxistes révolutionnaires, mais l'idée n'en est cependant pas absente, par exemple, de textes de Trotsky récemment publiés : « La nation (nous parlerons désormais, pour clarifier les choses, de nationalité) constitue un facteur agissant et permanent de la culture humaine. Et dans le régime socialiste, la nation libérée des chaînes de la dépendance politique et économique, sera longtemps appelée à jouer un rôle fondamental dans le développement historique, incomparablement moins stable que la nation » (11). Et encore : « Une vaste fédération démocratique devra inévitablement se substituer à l'Etat national en vase clos (...). La communauté nationale fondée à partir des exigences du développement culturel n'en sera pas détruite pour autant (...). Au contraire ce n'est que sur la base de la fédération républicaine des pays avancés qu'elle pourra totalement s'accomplir » (12).

Cette dissociation que nous avons tenté d'opérer entre l'Etat-nation, instrument de domination de la bourgeoisie, support institutionnel du nationalisme, et la nationalité relativement indépendante des rapports de classe et appelée à s'épanouir au-delà du renversement de la bourgeoisie, est d'une importance décisive dans l'actuel débat sur les « minorités nationales ». Outre qu'elle autorise une position d'intériorité du prolétariat dans la lutte des nationalités opprimées (nous y reviendrons), elle permet également de caractériser sans hésitation comme nationalitaire la lutte des minorités.

(11) L. Trotsky : « Nation et économie », dans *Pluriel*, n° 4. p. 43.

(12) *Ibid.*, p. 50.

La bourgeoisie et les nationalités

Une appréciation différenciée du concept de Nation-Etat d'une part, du concept de nationalité d'autre part, devrait permettre de rompre avec une idée solidement ancrée dans le mouvement ouvrier suivant laquelle la Nation étant par essence une réalisation historique de la bourgeoisie, c'est la bourgeoisie qui avait en principe vocation à régler partout la *question nationale*, que le prolétariat ne rencontrerait de ce fait qu'à titre résiduel. C'est à cette idée que renvoie l'utilisation courante des termes de « question nationale non réglée » dans le cadre de « révolutions démocratiques-bourgeoises inachevées ».

Sur ce point, une erreur originelle particulièrement nette a été commise par Marx et Engels eux-mêmes, qui ont développé dans des écrits, produits il est vrai en marge de leur œuvre théorique systématisée (articles de presse ou correspondance) une surprenante théorie de nations « historiques » et « non historiques ». Il en ressort que, dans leur esprit, les nationalités ne pouvaient se maintenir autrement que comme cadre et reflet de la mise en place des économies capitalistes. Seules les bourgeoisies les plus avancées et progressistes pouvaient donc prétendre édifier des nations à part entière et, en face de leur mission historique, les balbutiements nationalitaires des peuples sans classe dominante active et dynamique n'étaient que des obstacles réactionnaires à éliminer sans ménagement. Marx et Engels accablèrent de leur mépris ces peuples « non historiques » qui dressent leurs prétentions nationales en travers du chemin des bourgeoisies civilisatrices, et ils n'hésiteront pas à apporter le secours de leur plume au « talon de fer » de l'histoire réductrice des petites nations. Ils écrivent par exemple : « ... quel « crime », quelle « politique abominable » que celle des Allemands et des Anglais qui, au moment où, en général, en Europe, les grandes monarchies étaient devenues une « nécessité historique » démolissaient toutes ces petites nations rachitiques et impuissantes pour en faire un grand empire et les rendaient ainsi capables de participer à un développement historique auquel, abandonnées à elles-mêmes, elles seraient restées complètement étrangères ! A vrai dire on ne peut rien accomplir de pareil sans briser brutalement maintes tendres nations-fleurettes » (13). Ou encore : « Les gaéliques des Highlands et les Gallois appartiennent indubitablement à des nationalités différentes de la nationalité anglaise, et pour autant, personne ne donnera à ces résidus de peuples depuis longtemps disparus, le titre de nations, pas plus qu'on ne l'accorde aux habitants celtiques de la Bretagne en France » (14). On notera ici que Marx n'ignore pas la notion de nationalité distincte de celle de

(13) *Les marxistes et la question nationale*, op. cit., p. 77.

(14) *Ibid.*, p. 91.

nation, mais qu'il se refuse par contre à lui accorder la moindre validité sur le plan théorique et historique, au point de tourner en dérision quelques lignes plus loin le « principe des nationalités (...) en vertu duquel les Roumains de Valachie qui n'eurent jamais d'histoire ni l'énergie requise pour en avoir une, sont égaux en importance avec les Italiens qui ont 2 000 ans d'histoire et une vitalité naturelle incomparable » (15). Les écrits de Marx et d'Engels reproduits dans *Les marxistes et la question nationale* (16) ne manquent pas de prises de position de ce genre.

C'est à partir de l'idée qui s'en dégage suivant laquelle seules les bourgeoisies européennes actives et dynamiques dans la concurrence capitaliste, étaient capables d'assurer la constitution de nations historiquement viables et progressistes, que les réformistes de la II^e Internationale tentèrent par la suite de justifier leurs ralliements honteux aux nationalistes bourgeois dominants, de la guerre de 1914 à la guerre d'Algérie. Puisque la roue de l'histoire devait, pour avancer, écraser quelques « nations-fleurettes », autant valait, de leur point de vue, accélérer le mouvement...

K. Marx n'aurait pas manqué, confronté à des problèmes tels qu'ils se posèrent après lui, à l'ère de l'impérialisme, d'apporter lui-même à ses analyses les approfondissements et redressements nécessaires. Ce qu'il commença d'ailleurs de faire de son vivant à propos des problèmes irlandais et polonais.

L'analyse marxiste « classique » du problème national est en effet autrement plus nuancée que ce que nous avons eu jusqu'ici l'occasion d'en examiner, qui en constitue le point de départ et montre « qu'on revient de loin ». Elle ne se réduit pas, heureusement, à la mise en œuvre mécanique de la conception de la Nation que nous avons mise en lumière, poussée jusqu'à la caricature par les sociaux-démocrates. Elle s'est, malgré ses limites initiales, enrichie et corrigée à la faveur de l'expérience historique, qui devait assez rapidement mettre à mal la thèse suivant laquelle la résolution du problème national serait menée à bien par la bourgeoisie du même mouvement que la constitution des capitalismes nationaux, et créerait à une échéance rapprochée les conditions de dépérissement du cadre national (17).

Très vite, en fait, des questions nationales non réglées s'imposèrent à l'attention d'abord de Marx (Irlande, Pologne), puis de Lénine et des révolutionnaires de son époque (empire austro-hongrois, empire tsariste).

(15) Ibid., p. 92.

(16) Ibid., p. 67-110.

(17) « Les démarcations nationales et les antagonismes entre les peuples disparaissent déjà de plus en plus avec le développement de la bourgeoisie, la liberté du commerce, le marché international, l'uniformité de la production industrielle et les conditions d'existence qu'ils entraînent » : K. Marx, *Manifeste Communiste*, 10/18, p. 43.

La réponse empirique qu'ils y apportèrent, diffère totalement de l'attitude opportuniste, qui fut celle de la social-démocratie. Marx et Engels, à propos de l'Irlande et de la Pologne, Lénine à l'égard de tous les peuples où la revendication nationale prit un caractère de masse, se refusèrent à valider l'oppression nationale exercée par les bourgeoisies concernées et ne cessèrent pas au contraire d'inviter le prolétariat des nations dominantes à se ranger aux côtés des peuples opprimés contre leur propre bourgeoisie. Ils estimèrent que si la résolution du problème national était, en principe, l'apanage de la bourgeoisie, l'expérience montrait que celle-ci ne mène jamais à son terme l'accomplissement de ses tâches historiques, qu'elle ne réalise jamais parfaitement sa révolution démocratique et qu'il appartient donc au prolétariat de la relayer dans les réalisations démocratiques inachevées au lieu d'entériner ses faillites.

Ainsi fut mis en place un cadre de réponse au problème national dont les lignes de force sont le droit à l'autodétermination pour les nations opprimées et le principe de l'égalité en droit des nationalités. Sans sous-estimer la valeur que pourrait, et peut encore, revêtir ce cadre de réponse par rapport aux opportunistes nationaux qui sévissaient et sévissent dans le mouvement ouvrier des pays impérialistes, il n'est pas moins indispensable d'en souligner les limites et l'impasse où conduirait sa transposition pure et simple aux situations actuelles d'oppression nationale dans les pays capitalistes avancés.

Il faut d'abord remarquer que ce type de réponse à l'oppression nationale, que Lénine mit en forme systématique, opère une rupture empirique avec les outrances de Marx et Engels citées ci-dessus, mais sans remettre en cause leurs présupposés théoriques. En arrière-plan de ces thèses, la Nation reste globalement considérée comme principe bourgeois d'organisation des sociétés et, par voie de conséquence, le problème national comme devant être, en principe, réglé par le développement du capitalisme ascendant. Ce n'est qu'à titre d'exception au processus historique normal, exceptions qui renvoient aux faiblesses de telle ou telle bourgeoisie, que le prolétariat peut ici ou là se trouver confronter au problème national non résolu. Mais la question nationale est réglée pour l'essentiel, notamment en Europe de l'Ouest où les nationalités sans expression étatique sont considérées comme définitivement digérées et intégrées aux grandes nations.

On retrouve là les conséquences de la non-reconnaissance théorique du concept de nationalité, qui, s'il avait été admis, aurait permis de saisir l'autonomie du fait national par rapport à sa possible mais non entièrement indispensable, expression étatique. Autonomie telle que des particularismes nationaux se sont maintenus en Europe plusieurs siècles durant, en dépit d'entreprises de liquidation économique, politique et culturelle qui confinent parfois au génocide. Il était sans doute difficile, il y a un siècle, de saisir que l'issue de ces processus d'intégration nationale n'était pas inéluc-

table ; il est plus facile aujourd'hui de voir qu'ils n'ont pas réussi, et que les fissures jamais fermées dans « l'unité nationale » des grands Etats s'ouvrent et s'ouvriront de plus en plus en plaies béantes à l'ère du « capitalisme tardif ».

L'absence dans le marxisme d'une compréhension satisfaisante de cet aspect de la question nationale renvoie d'ailleurs au problème des déviations objectivistes ou économistes, qui ont pu se cristalliser dans le mouvement ouvrier à partir des zones d'ombre ou erreurs d'appréciation que l'on peut relever chez Marx puis Lénine. L'idée selon laquelle la bourgeoisie était appelée à « régler la question nationale » jusqu'à réunir les conditions du dépérissement de la Nation est, de ce point de vue, en rapport certain avec une compréhension trop peu dialectique de « l'essor des forces productives », trop unilatéralement considéré comme facteur automatique de progrès historique. Sur les origines exactes de cette sorte d'idéalisation du mouvement objectif des forces productives, il faudrait engager un travail de recherche critique approfondie, dans la direction indiquée par Jean-Marie Vincent, par exemple, lorsqu'il avance l'hypothèse que « le marxisme de Lénine pêche par manque d'esprit critique quant au poids négatif de l'héritage capitaliste » (18).

Une telle recherche serait d'un grand intérêt pour l'avance de la discussion sur la question nationale. Car il est bien clair que c'est au nom du progrès historique apporté par l'essor des forces productives dans le cadre des grands marchés capitalistes que les marxistes ont pu tantôt applaudir à l'absorption des petites nations tantôt se convaincre que le territoire des grandes nations bourgeoises serait rapidement et définitivement homogénéisé par l'essor de la grande production industrielle. Et voilà qu'aujourd'hui, au stade du capitalisme tardif, ces nationalités « mineures » que la fameuse roue de l'Histoire devait balayer dans son mouvement, non seulement ne l'ont pas été, mais apparaissent précisément dans ce qu'elles ont conservé de pré-capitaliste comme une sorte de revanche de l'histoire au sens où elles sont le lieu d'une « qualité de la vie » enviée dans les centres vitaux du capitalisme avancé... Qui oserait soutenir aujourd'hui que la Bretagne, l'Occitanie ou la Corse devraient, avant d'accéder au socialisme, franchir à leur tour dans le giron de la France, le même chemin parcouru sur la voie de l'essor des forces productives, par la Région parisienne ou la Ruhr ? Ce débat sur les minorités rejoint ici le débat écologique, et ce n'est certainement pas par hasard que ces deux questions viennent simultanément, et souvent imbriquées, au premier plan de la vie politique.

De ces remarques sur l'arrière-plan théorique de la thèse léniniste concernant la question nationale, nous pouvons progresser jusqu'à une analyse critique de ses conclusions politiques qui tiennent essentiellement

(18) J.-M. Vincent, op. cit., p. 119.

dans la formulation du droit à l'autodétermination pour les nationalités opprimées. La réponse de Marx, puis de Lénine, aux situations d'oppression nationale qu'ils rencontrèrent et admirèrent comme telles, découle directement de la certitude qu'ils avaient que la nationalité ne pouvait connaître d'autre forme d'épanouissement qu'à un Etat-nation correspondant à un marché, à une aire nationale assez vaste pour permettre la mise en œuvre des forces productives au niveau de développement qui était le leur à l'époque.

Les grands Etats européens sont considérés par eux comme fournissant l'aire territoriale adaptée à ce niveau de développement, à la différence des nationalités mineures (Gallois, Bretons, etc.) et la question nationale y est donc « réglée ». Il se trouve que par exception, certaines nationalités (Irlande, Pologne, etc.) qui pourraient satisfaire aux critères du développement capitaliste du fait de leur territoire et du dynamisme potentiel que révèle chez eux un mouvement nationaliste actif, restent cependant en butte à l'oppression nationale : il faut lutter pour qu'elles puissent se constituer en Etats-nations comme les autres afin d'en finir avec des conflits nationaux qui embrouillent le champ de la lutte de classes.

Telle est la démarche originelle qui sous-tend la formulation du droit à l'autodétermination comme réponse du mouvement ouvrier à l'oppression nationale : à chaque nationalité historiquement viable doit correspondre un Etat souverain. En ce sens, le droit à l'autodétermination apparaît comme une réponse historiquement datée aux situations d'oppression nationale : il constitue une pièce maîtresse dans la problématique de parachèvement de la révolution démocratique bourgeoise par le prolétariat comme préalable à la révolution socialiste, comme étape indispensable dans tous les cas où la bourgeoisie n'avait pas joué jusqu'au bout son rôle historique.

Peut-on proroger à l'époque de la décadence impérialiste, après l'abandon de toute perspective étapiste au profit de la révolution permanente, la validité du droit à l'autodétermination comme réponse centrale du mouvement ouvrier à l'oppression nationale ? (19).

Ou bien l'on continue à avancer la revendication du droit à l'autodétermination séparément de la perspective de la révolution socialiste : quel peut être alors l'intérêt d'offrir à une minorité nationale le droit de se constituer en Etat-nation, à l'abri de nouvelles frontières et à contre-sens des tendances manifestes de l'évolution économique ? Et quelle peut être la chance de voir les Etats bourgeois concernés se laisser déposséder d'une partie de leur territoire ?

Ou bien l'on avance la revendication du droit à l'autodétermination en liaison avec la perspective de la révolution socialiste ; mais elle perd

(19) L'affirmation du droit à l'autodétermination pour le peuple corse avait cette fonction dans les prises de positions de la LCR l'an dernier.

alors l'essentiel de son importance, puisqu'on attend du socialisme qu'il s'étende à bref délai à l'Europe entière, et offre dans ce cadre la possibilité d'un développement harmonieux de toutes les régions et minorités par le jeu combiné de l'autogestion et la planification internationale. Le droit à l'autodétermination fait figure dans ce cadre de « triste droit » qui demeure uniquement comme garantie, pour le cas où le socialisme qui verrait le jour n'offrirait pas aux minorités le cadre adéquat à leur épanouissement et les obligerait, en se séparant, à revenir en arrière jusqu'à la forme anachronique de l'Etat-nation indépendant et isolé (20).

En voyant là en quoi un élément central de la réponse traditionnelle des marxistes révolutionnaires au problème national doit être relativisé dans les conditions actuelles de la lutte de classes, nous posons du même coup la question d'une politique alternative à l'égard des questions nationales aujourd'hui posées dans les pays capitalistes avancés.

Pour une prise en charge offensive des luttes nationales des minorités par le mouvement ouvrier

Par rapport aux situations d'oppression nationale qui demeurent dans les pays capitalistes avancés, le mouvement ouvrier se trouve en face d'une série de tâches politiques que l'on peut regrouper autour de deux impératifs essentiels : celui d'identifier et de reconnaître comme telle la situation des minorités nationales, celui d'avancer une réponse politique qui lie étroitement libération nationale et révolution socialiste.

L'une et l'autre de ces exigences sont encore loin d'avoir été satisfaites, même par les courants révolutionnaires du mouvement ouvrier. Il nous semble que la démarche théorique que nous avons essayé de présenter ici, qui vise à dissocier la nationalité de son instrumentalisation en Etat-nation par la bourgeoisie, devrait permettre d'avancer vers des réponses plus adaptées.

Un préalable devrait tout d'abord être levé, qui a trait à la reconnaissance comme tel du problème des minorités nationales, point sur lequel

(20) Seule une analyse du problème des minorités des pays capitalistes avancés en terme de colonisation pourrait autoriser l'utilisation « classique » à leur sujet de la revendication du droit à l'autodétermination. Si ces minorités étaient des « colonies », le caractère extérieur de la domination capitaliste y serait massivement perçu, et il s'y constituerait un mouvement de masse de lutte pour l'indépendance qui pourrait porter effectivement la revendication du droit à l'autodétermination. Resterait alors à assurer la transcroissance de la lutte de libération nationale en lutte pour la révolution socialiste puis l'extension du processus révolutionnaire. Ceci ne correspond en rien à la situation réelle des minorités nationales dans les pays capitalistes avancés, sauf dans l'imagination des groupes nationalistes, qui, faute du bénéfice de l'audience des masses, s'enferment dans des stratégies terroristes sans issue.

les marxistes-révolutionnaires et, entre autres, la LCR, hésitent à s'engager (21). A plusieurs reprises dans le débat ouvert à partir du problème corse, des militants qui semblent exprimer la position la plus répandue dans la LCR ont dénié au problème breton notamment, le caractère de problème national. Et l'argument qu'ils évoquaient nous renvoie directement aux présupposés théoriques que nous avons examinés : à l'appui de la négation du problème national du problème breton, ils invoquent le fait que cette « région » n'a pas été une « entité historique extérieure au procès de constitution du capital national », qu'elle a été « de longue date intégrée au développement du capitalisme français » et que sa bourgeoisie s'est voulue partie intégrante de la bourgeoisie française.

Un tel raisonnement reproduit de toute évidence à son point de départ l'erreur qui constitue à réduire le fait national à la constitution d'un Etat-nation à part entière sous l'impulsion d'une bourgeoisie indépendante ; et partant de là, il en arrive à ne reconnaître la réalité d'un fait national qu'à la condition qu'une bourgeoisie lui ait donné à un certain moment une expression politique et économique achevée.

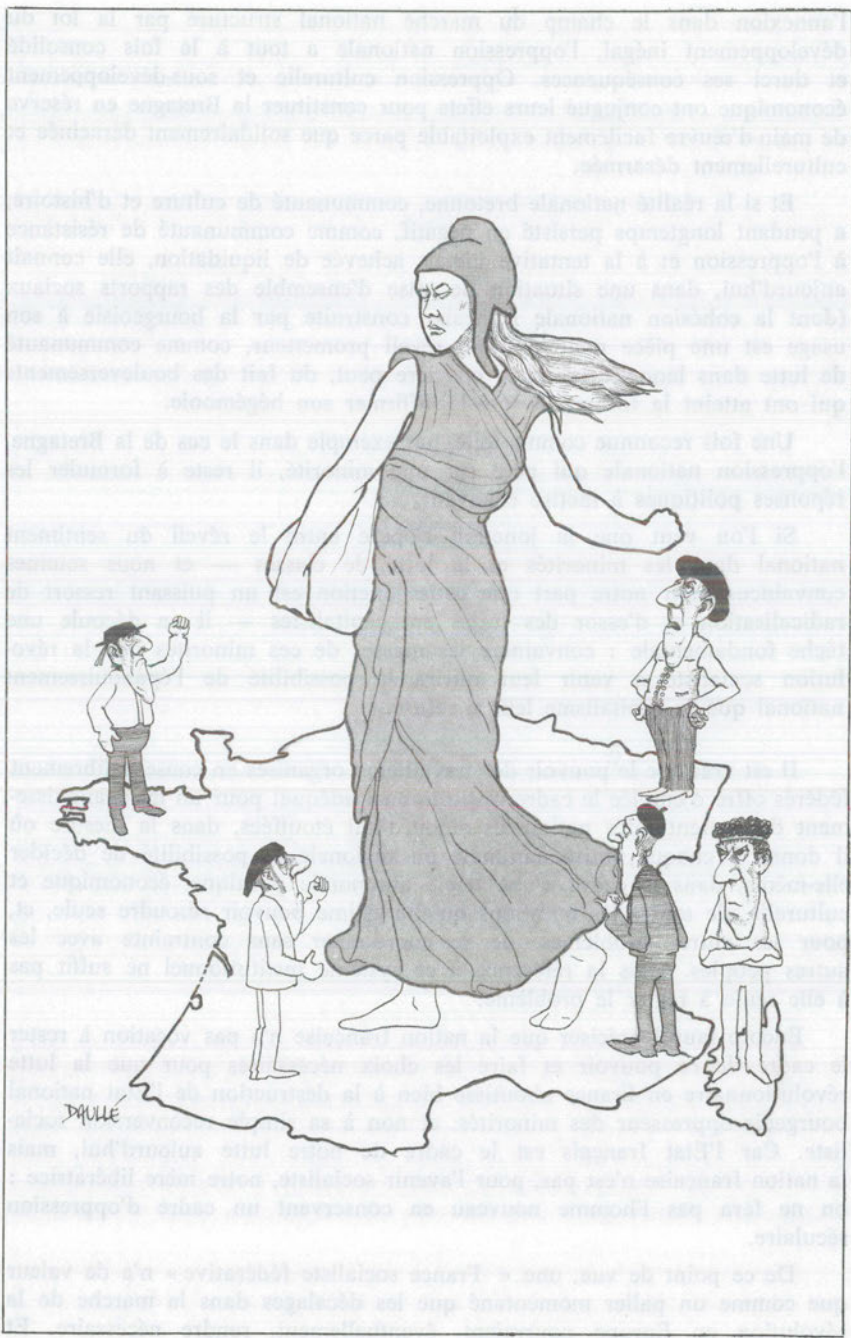
Or, si l'on admet au contraire, comme c'est notre hypothèse, que le fait national existe même s'il n'est pas porté par une bourgeoisie indépendante sur les fonds baptismaux de l'Etat-nation, que la nationalité concentre les aspirations et spécificités économiques et culturelles d'un peuple, déterminé par ses conditions d'existence propres et son histoire, alors le fait national ne s'évanouit pas comme par enchantement avec la faillite historique d'une classe dominante.

En ce qui concerne la Bretagne (22), il est bien vrai que jamais sa classe dominante (féodale ou bourgeoise) n'a été capable de la constituer en Etat-nation stable et achevé et a préféré jouer — et perdre — le jeu de l'intégration à la bourgeoisie française. Mais ce n'est pas pour autant qu'on peut en conclure à l'absence d'oppression nationale de la Bretagne. Le ralliement de la noblesse, puis de la bourgeoisie bretonnes à l'Etat français n'a pas éteint du même coup les aspirations nationales du peuple breton, et il a fallu pour les étouffer une oppression systématique dont les aspects les plus importants furent la répression des soulèvements populaires, la tentative méthodique de tuer la langue et l'exode massif des travailleurs.

On doit donc parler à propos de la Bretagne, comme nous l'avons fait à propos de la Corse, d'une combinaison du développement inégal capitaliste et de l'oppression nationale. Une fois la Bretagne incluse par

(21) Cf. Paul Allières : « Question nationale et question régionale », op. cit. : « ... dans ces régions, Bretagne, Occitanie, bien des facteurs sociaux et historiques viennent démontrer qu'il n'y a pas de véritable question nationale mais bel et bien une question régionale au capitalisme en déclin ».

(22) Cf. article suivant pour une analyse plus détaillée de la question bretonne.



l'annexion dans le champ du marché national structuré par la loi du développement inégal, l'oppression nationale a tout à la fois consolidé et durci ses conséquences. Oppression culturelle et sous-développement économique ont conjugué leurs effets pour constituer la Bretagne en réserve de main-d'œuvre facilement exploitable parce que solidairement déracinée et culturellement désarmée.

Et si la réalité nationale bretonne, communauté de culture et d'histoire, a pendant longtemps persisté en négatif, comme communauté de résistance à l'oppression et à la tentative jamais achevée de liquidation, elle connaît aujourd'hui, dans une situation de crise d'ensemble des rapports sociaux (dont la cohésion nationale française construite par la bourgeoisie à son usage est une pièce maîtresse) un réveil prometteur, comme communauté de lutte dans laquelle la classe ouvrière peut, du fait des bouleversements qui ont atteint la formation sociale, affirmer son hégémonie.

Une fois reconnue comme telle, par exemple dans le cas de la Bretagne, l'oppression nationale qui pèse sur une minorité, il reste à formuler les réponses politiques à mettre en avant.

Si l'on veut que la jonction s'opère entre le réveil du sentiment national dans les minorités et la lutte de classes — et nous sommes convaincus pour notre part que cette jonction est un puissant ressort de radicalisation et d'essor des luttes anti-capitalistes — il en découle une tâche fondamentale : convaincre les masses de ces minorités que la révolution socialiste à venir leur offrira la possibilité de l'épanouissement national que le capitalisme leur a refusé.

Il est vrai que le pouvoir des travailleurs organisés en conseils librement fédérés offre d'emblée le cadre institutionnel adéquat pour un tel épanouissement des potentialités nationales aujourd'hui étouffées, dans la mesure où il donne à chaque entité nationale ou régionale la possibilité de décider elle-même, dans le cadre d'une triple autonomie politique, économique et culturelle, de toutes les questions qu'elle estime pouvoir résoudre seule, et, pour les autres problèmes, de se coordonner sans contrainte avec les autres peuples. Mais la référence à ce système institutionnel ne suffit pas à elle seule à régler le problème.

Encore faut-il préciser que la nation française n'a pas vocation à rester le cadre de ce pouvoir et faire les choix nécessaires pour que la lutte révolutionnaire en France aboutisse bien à la destruction de l'Etat national bourgeois oppresseur des minorités, et non à sa simple reconversion socialiste. Car l'Etat français est le cadre de notre lutte aujourd'hui, mais la nation française n'est pas, pour l'avenir socialiste, notre mère libératrice : on ne fera pas l'homme nouveau en conservant un cadre d'oppression séculaire.

De ce point de vue, une « France socialiste fédérative » n'a de valeur que comme un palier momentané que les décalages dans la marche de la révolution en Europe pourraient, éventuellement, rendre nécessaire. Et

c'est une toute autre perspective qu'il faut ouvrir comme orientation fondamentale pour la période de transition au socialisme : celle d'une Europe socialiste où tous les peuples seraient sur un pied de complète égalité, et libres de nouer des relations privilégiées au gré de leurs affinités économiques et culturelles.

Enfin, et c'est peut-être là le cœur du débat, il faut rompre la relation d'extériorité dans laquelle le mouvement ouvrier se maintient traditionnellement à l'égard des luttes nationales des minorités. Dans le meilleur des cas, lorsqu'elles ne sombrent pas dans le chauvinisme français, les organisations révolutionnaires comme réformistes du mouvement ouvrier se bornent à répondre aux aspirations nationales minoritaires par des revendications démocratiques (qui culminent, éventuellement, dans la revendication du droit à l'autodétermination... ou, tant il est difficile d'en faire un « mot d'ordre effectif », dans son succédané dérisoire : l'autonomie administrative).

En ce qui concerne notamment les cultures des minorités, elles demandent pour elles aujourd'hui des libertés et leur promettent pour demain le droit d'exister ; mais elles ne s'engagent pas par une pratique active dans le processus délicat de leur renaissance. Elles demandent à l'ORTF et à l'administration le bilinguisme, mais ne le pratiquent pas elles-mêmes ni ne manifestent l'intention de le pratiquer.

Tout se passe le plus souvent comme si les aspirations nationales des minorités étaient l'affaire d'une couche sociale particulière : la petite et moyenne bourgeoisie, dont il s'agirait de gagner l'alliance par des concessions. De là découle une *position d'attente* : on ne prend en compte le problème national qu'après qu'il ait été posé à une échelle de masse par des mouvements nationalistes.

Cette attitude, qui a en général pour conséquence désastreuse de laisser la direction des luttes d'émancipation nationale à des courants bourgeois et petits-bourgeois, est encore une conséquence de l'appréhension du fait national comme outil de domination de la bourgeoisie, qui ne peut évidemment que nourrir la défiance et l'attentisme.

Pourtant, si les révolutionnaires n'ont que rarement produit une analyse différente du fait national, ils n'en ont pas moins souvent senti que l'attitude du mouvement ouvrier à son égard, dans le cas de nationalités étouffées, ne devait pas être extérieure ni attentiste. C'est à notre avis le sens des propos de Trotsky lorsqu'il affirme (23) que « les communistes existent pour résoudre le problème national comme partie intégrante de la question plus générale de la vie des hommes sur terre », que « le prolétariat lutte pour la libération complète de l'humanité de toutes les

(23) L. Trotsky : « Sur la question nationale », *Pluriel*, n° 1, p. 53.

formes d'oppression » et que la lutte contre l'oppression nationale « est partie organique de notre position de classe et non quelque chose d'accessoire ou d'étranger ».

Dans le même sens, Ernest Mandel écrit, à propos des Noirs américains, que « *la naissance de la conscience nationale dans une nationalité opprimée (...) la tentative de libération par rapport, non seulement à l'impérialisme économique et politique mais aussi par rapport à l'impérialisme culturel constituent un premier pas dans la voie de la prise de conscience de sa propre dignité humaine, et alors il y a un énorme progrès de l'humanité qui s'effectue* » (24). C'est selon nous dans cette direction, celle d'une intervention active dans la formation d'une conscience nationalitaire propre des minorités, qu'il faut s'engager en comprenant que le prolétariat de ces minorités a un intérêt, non seulement par tactique et pour nouer des alliances, mais pour lui-même, à la reconquête d'une identité nationale spécifique (25).

Car de même que l'oppression nationale des minorités a servi jusqu'ici à la bourgeoisie pour consolider sa domination, le réveil des sentiments nationaux qui s'y produit aujourd'hui peut constituer, il est compris par le mouvement ouvrier, un puissant levier pour la lutte révolutionnaire. On voit bien effet, sur le terrain, que le fait pour des jeunes, des paysans, des ouvriers en lutte, de renouer avec leur identité culturelle profonde, de retrouver leurs racines, démultiplie la force et l'insolence de leurs combats. On se sent autrement plus fort quand on peut s'exprimer et lutter avec ses propres outils culturels, forgés à partir de racines nationales restées populaires, que lorsqu'on est obligé de manier maladroitement les outils culturels forgés par la bourgeoisie française pour les besoins de sa domination et profondément marqués par sa décadence.

C'est donc dans l'intérêt même de la lutte révolutionnaire que le mouvement ouvrier se doit non seulement de réclamer et de promettre des libertés formelles pour les minorités, mais également de s'engager activement dans le mouvement fécond de leur renaissance et de leur épanouissement national.

C'est, selon nous, en suivant cette voie que la classe ouvrière des minorités pourra non seulement entraîner autour d'elle les autres couches sociales populaires victimes de l'oppression nationale et du capitalisme, mais encore libérer et démultiplier ses propres énergies pour la lutte révolutionnaire. Et ainsi pourront se créer dans les minorités, les conditions de luttes de masse offensives contre l'Etat bourgeois français, qui devraient constituer de par leur force et leur degré de radicalisation, l'une des contributions décisives à la surveillance et au dénouement positif de la crise révolutionnaire à venir.

(24) E. Mandel : op. cit., note 5, p. 48-49.

(25) Il y a de ce point de vue une analogie de méthode avec la problématique du mouvement de libération des femmes.

Peu de questions exigent une recherche aussi délicate et tâtonnante que celle qu'obligent à entreprendre les nouvelles caractéristiques du problème national dans les pays capitalistes avancés : aussi souhaitons-nous qu'une discussion ample et sérieuse s'engage sur l'état actuel de notre recherche, que nous avons présenté ici.

Commission Bretagne LCR-Brest
Le 20 janvier 1976



